

UN JARDINIER EN ESPACES VERTS

Service « Cadre de vie et Environnement – Propreté de la Ville »

Cadre d'emplois des Adjointes techniques territoriales

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible

Sous l'autorité du Responsable du service « Cadre de vie et Environnement – Propreté de la Ville » et d'un Agent de Maîtrise, vous serez chargé d'assurer les missions suivantes :

MISSIONS

Activités principales

- Réaliser l'entretien courant des espaces verts (tonte, taille raisonnée des arbustes, des haies, débroussaillage, balayage, nettoyages divers...)
- Réaliser l'entretien et la rénovation des massifs pérennes composés de vivaces, d'arbustes et de bulbes (désherbage manuel, division, remplacement, paillage, taille des plantes), en lien avec le responsable de la production florale
- Assurer des travaux d'aménagement paysagers, la rénovation d'espaces verts (préparation de sols, engazonnements, structures légères et petits ouvrages paysagers...)
- Réaliser des décors éphémères pour les événements municipaux (vœux, estival, Noël, etc.)
- Utiliser et manipuler le matériel mécanique ou électrique de motoculture de type tondeuse, motobineuse, taille-haie, débroussailleuse, sécateurs, tronçonneuse, broyeur de végétaux...
- Réaliser la maintenance préventive de premier niveau des matériels (vidange, graissage, affûtage, nettoyage...)

Activités secondaires

- Polyvalence, réalisation, participation à la plantation, mise en œuvre des massifs d'annuelles et bisannuelles
- Tailler les arbres en hauteur avec nacelle élévatrice
- Assurer le balayage des voiries, le déneigement
- Participer à l'encadrement de façon ponctuelle des stagiaires ou saisonniers
- Assurer les placements et la régie du marché hebdomadaire en l'absence du placier-régisseur principal : encaisser les paiements, comptabiliser, tenir à jour les registres comptables et réaliser les dépôts au service finances
- Assurer l'astreinte pour la gestion du camping municipal « Le Bocage » du 01/05 au 30/09 (régie, placements)

PROFIL

- Bac professionnel ou Brevet professionnel « Aménagements paysagers » avec 2 ans d'expérience minimum
- CAPa « jardinier paysagiste » avec 5 ans d'expérience minimum
- Très bonnes connaissances techniques et reconnaissance des végétaux (vivaces, arbustes, arbres, bulbes), leur développement, leur entretien et la taille
- Aptitude, intérêt pour les aménagements, la restauration et le renouvellement des massifs composés pérennes à base de vivaces, arbustes, bulbes
- Permis de conduire B exigé, C, CE et BE appréciés,
- Formations AIPR opérateur, CACES R489 cat 3 et CACES R486 1B et 3B appréciées,
- Aptitude et intérêt pour le travail en extérieur et par tous les temps,
- Motivation pour le service public
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail

Savoir-faire, savoir être :

- Savoir utiliser et manipuler, en respect des règles de sécurité et d'hygiène, le matériel mis à disposition (mécanique ou électrique) de type tondeuse, taille-haie, débroussailluse, motobineuse, sécateur, etc.
- Respecter la hiérarchie, les procédures, l'hygiène et la sécurité
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Savoir identifier des problèmes et proposer des solutions
- Goût pour le travail minutieux et soigné

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

- **Emploi à temps complet.**
- Rémunération selon conditions statutaires - RIFSEEP - Adhésion de la Collectivité au COS Normand - Participation Employeur santé et prévoyance - Chèques Déjeuner.

Adresser lettre de motivation, CV et copie des diplômes à :

Monsieur le Maire de Valognes - Hôtel de Ville - BP 301
Place Général de Gaulle - 50700 - VALOGNES

ou par mail à l'adresse suivante : drh@valognes.fr

Date limite de réception des candidatures : 30 septembre 2026

Renseignements sur le poste à pourvoir : Sylvie MARIE – Responsable du service - Tél : 02.33.95.82.01
Renseignements administratifs : Monique COUPPEY, Responsable Ressources Humaines - Tél : 02.33.95.82.00